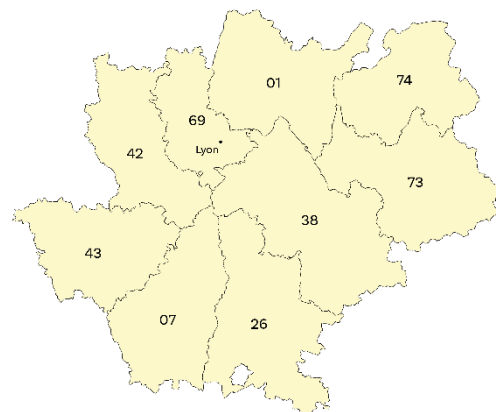


Une histoire familiale au service de la solidarité

Appel à projets de la Fondation Henri Baboin-Jaubert Générations Solidaires

Crée en 1981 et abritée par la Fondation de France, la Fondation Henri Baboin-Jaubert Générations Solidaires soutient des initiatives permettant à chacun de vivre, grandir et vieillir librement et décemment et ce, quels que soient son pays d'origine, son âge ou son histoire personnelle.

Historiquement rattachée à la région lyonnaise, la Fondation Henri Baboin-Jaubert Générations Solidaires se préoccupe particulièrement du sujet des seniors. Elle encourage, **sur le territoire Rhône-alpin**, des initiatives d'intérêt général portées par des services d'accompagnement et de soins en faveur des personnes âgées et très âgées. La Fondation privilégie les primo-demandes, les actions menées en zone rurale (mais pas exclusivement), inscrites dans la durée et faisant, si possible, l'objet d'une part d'autofinancement et/ou de financements complémentaires.



Les subventions accordées concernent principalement des investissements en matériel, équipements ou mobiliers mais également certaines formations (non diplômantes ou non prises en charge dans le cadre des plans de formation), l'animation, éventuellement la communication.

La Fondation Henri Baboin-Jaubert Générations Solidaires retient des projets qui :

- Favorisent la prise en charge des personnes par elles-mêmes
- Contribuent au respect de leur bien-être et de leur autonomie
- Permettent la mise en place ou le développement de démarches palliatives*
- Encouragent la solidarité et facilitent le lien intergénérationnel
- Soutiennent les proches-aidants ou le personnel soignant

La Fondation ne contribue pas au fonctionnement habituel des structures – frais de personnels, remplacements, charges administratives courantes, ...-, aux travaux d'envergure (construction, extension, ...), aux formations individuelles sans lien avec les métiers du grand âge ni, sauf exception, aux événements à caractère ponctuel.

Les demandes de subvention doivent impérativement mentionner les montants ainsi que l'affectation précise des fonds sollicités et joindre les devis correspondants. Dans le budget prévisionnel, l'estimation du coût des supports de communication liés au soutien du projet par la Fondation devra être indiquée.

La demande s'effectue via le site de la Fondation de France en respectant les dates échéances :

[La Fondation Henri Baboin-Jaubert Générations Solidaires lance son appel à projets 2026 - Fondation de France](#)

Les réponses seront communiquées par courrier dans un délai de 20 jours suivant la date du comité de sélection. Pour tout complément d'information : centreest@fdf.org Tel : 04 72 10 92 36

(*) Les projets devront permettre aux équipes de mettre en place une démarche globale et interdisciplinaire par le biais d'une formation à la fin de vie